

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	143 (1998)
Heft:	3
Artikel:	Bosnie-Herzégovine : protectorat, partage, ou encore...?
Autor:	Matic, Ljubomir
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345870

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bosnie-Herzégovine

Protectorat, partage, ou encore...?

Deux ans après la signature à Dayton (USA) de l'Accord de paix en Bosnie-Herzégovine, le processus de pacification reste toujours problématique. Les parties ont appliqué le volet militaire de l'accord, un terme a été mis à une guerre insensée et les adversaires ont été séparés sans incidents. C'est pratiquement sans résistance que la force internationale chargée de l'application des clauses du traité (l'IFOR), puis la force de stabilisation (SFOR) a retiré aux belligérants leur armement lourd. Indubitablement, elle maintient fermement la paix dans la région tout entière. Grâce à elle, une certaine liberté de circulation a été rétablie entre les entités serbe et musulmano-croate : les barricades ont disparu comme les anciens points de contrôle...

Ljubomir Matic

L'interruption des combats et le contrôle manu militari, s'ils représentent une réussite de la communauté internationale, devaient servir de préalable à l'application du volet civil de l'Accord de Dayton, ce qui serait la consécration véritable de la paix.

Ne nous leurrons pas : les trois adversaires – les Bosno-Serbes, les Musulmans et les Bosno-Croates – ont fléchi devant une puissance militaire supérieure et déterminée. Sans un Etat de Bosnie-Herzégovine réorganisé sur les bases décidées à Dayton, les forces armées des trois entités, une fois les forces internationales parties, se lanceraient dans un nouveau conflit. En effet, derrière ces troupes se trouvent toujours les mêmes dirigeants politiques sans scrupules, des potentats nationalistes qui les ont, une fois déjà, menées au combat.

Actuellement, le danger d'un nouveau conflit provient des Musulmans, car ce sont eux les moins satisfaits de l'accord signé à Dayton. Leur armée s'équipe et s'organise ; elle représente déjà une force respectable en Bosnie-Herzégovine. C'est pour cette raison que les rapports entre Washington et le gouvernement musulman ont tiédi. Le premier n'approuve pas la politique du second.

Un analyste de l'International Research and Exchange Board (IREX), une organisation non gouvernementale américaine, qui travaille aussi sur mandat du gouvernement, prétend : « Après Dayton, l'Amérique avait très naïvement cru à la possibilité de structurer la Bosnie-Herzégovine. Pourtant, les clauses de l'accord ne fonctionnent visiblement pas dans la pratique. A l'exception de la cessation des combats, ce qui est déjà une grande chose, tout le reste a échoué et la réintégration n'est pas possible. Il devient

de plus en plus évident que les Musulmans se préparent militairement et que le danger principal pour la paix vient d'eux. Les Américains en sont conscients et tentent de dissuader, jour après jour, le gouvernement de Sarajevo de jouer la carte de la guerre, dangereuse non seulement pour lui, mais également pour la région entière. On verra si cette dissuasion aura un effet, mais si Sarajevo joue la carte belliciste, l'Amérique ne le soutiendra pas. »

L'analyse de la situation par une commission d'experts

Le volet civil de l'accord est demeuré lettre morte. Comme le relève la commission d'experts constituée par l'Aspen Institute (Colorado), en vue de suivre la situation dans les Balkans, « aucun des acteurs de la région couverte par l'Accord de Dayton n'a respecté ses obligations. » Par « acteurs », il faut entendre

les chefs des trois parties en Bosnie-Herzégovine, ainsi que les leaders de Belgrade et de Zagreb, dont le comportement freine le processus de paix. Cette évaluation corrobore celle de l'IREX.

Au cours des deux dernières années, l'Etat de Bosnie-Herzégovine a été doté d'institutions communes (présidence, conseil des ministres, parlement). «Celles-ci ne fonctionnent que sporadiquement, quand elles fonctionnent (...) la reconstruction et les activités économiques ont démarré, quoique faiblement (...).» Elément crucial, «aucun des deux millions de réfugiés et de personnes déplacées n'a pu retourner dans les régions où un groupe ethnique différent est prépondérant. Ceci, conclut la commission, met en évidence une forte tension ethnique, l'absence de volonté et d'efforts de toutes les parties de créer une Bosnie multi-ethnique, comme l'Accord de Dayton le prévoit.»

«Les Croates en Herzégovine occidentale, où ils l'emportent en nombre, refusent la collaboration avec les Musulmans»; la situation autour de Brcko est une «véritable catastrophe»; la «République serbe, trop longtemps sous l'autorité de personnes suspectées de crimes de guerre, fait à chaque occasion obstruction aux décisions de Dayton.»

Deux éléments permettent de garder l'espoir de «sauver Dayton». Tout d'abord, une



scission s'est produite à la direction bosno-serbe: la présidente de la République serbe, Biljana Plavšić, s'est ouvertement opposée au pouvoir absolu de Radovan Karadžić. «En dépit de sa réputation de nationaliste extrémiste, elle constitue, puisqu'elle est disposée à la collaboration, une meilleure option que la domination de Karadžić.» Un autre signe encourageant, ce sont les mesures plus énergiques prises pour arrêter et amener les criminels de guerre devant le Tribunal de La Haye, «ce qui répond, non seule-

ment à la nécessité de faire justice, mais lève des obstacles au développement d'un Etat pacifique, démocratique et respectueux de la loi.» Les constatations de la commission sont certes exactes, mais des éléments déterminants de la situation en Bosnie-Herzégovine lui échappent.

Purification ethnique, arbitraire, corruption

Le conflit a éclaté parce que, justement, les parties voulaient diviser ethniquement la Bosnie-Herzégovine,

cela avec l'appui des politiciens nationalistes radicaux de Zagreb et de Belgrade. Des entités serbe et croate ont été organisées, avant même l'entrée en guerre en avril 1992: l'entité serbe dans la partie orientale, aux confins de la Serbie et du Monténégro; l'entité croate en Herzégovine occidentale limitrophe de la Croatie. Elles existent encore aujourd'hui. Les hostilités se sont déclenchées entre Musulmans et Croates en Bosnie centrale, lorsque les Croates s'y sont lancés, avec succès, à la conquête du pouvoir.

L'épuration ethnique en est résulté, et les trois parties y ont eu recours. Il ne s'agissait ni d'outrances de certains, ni de conséquences malheureuses des hostilités, mais d'une intention systématiquement réalisée, afin de créer un espace ethniquement homogène. Le retour des réfugiés sur des territoires «ethniquement purifiés» équivaudrait à renoncer à l'objectif fondamental de la guerre. C'est pourquoi les trois parties y font obstacle.

Dans ces régions «épuisées», les autorités se sont mises en place en s'imposant par la force, ne manifestant aucune volonté démocratique, ne comprenant que des représentants d'une seule ethnie, souvent suspects de crimes de guerre ou soutenus par des criminels. Ces dirigeants s'opposent à la coopération internationale au sein d'institutions communes, prévue par l'Accord de Dayton. Cette rivalité n'ex-

clut pas des connivence entre Serbes et Croates ou entre gens déterminés à agir ensemble contre la troisième partie. On ne peut pas dire que ces complicités ponctuelles améliorent la concorde multinationale en ex-Yugoslavie!

L'arbitraire ne gangrène pas seulement le sommet du pouvoir. Tous les niveaux de la hiérarchie portent les mê-

mes stigmates: les hiérarchies des trois entités sont profondément rongées par la criminalité et les profits de guerre. Il suffit de rappeler les accusations d'enrichissement délictueux portées par Biljana Plavsic à l'adresse de Radovan Karadzic et de ses caciques, celles de donateurs étrangers contre les politiciens musulmans accusés de détourner à leur profit une partie de l'aide humanitaire.



Bosnie: une si longue attente... (Le Monde).

Un pouvoir concussionnaire ne cède pas la place. En effet, démissionner se traduit par la perte d'importants revenus illicites, l'ouverture d'enquêtes au sujet des agissements criminels et, danger suprême, par l'obligation de répondre des crimes de guerre auxquels on a été mêlé.

On peut admettre le jugement de la commission à l'endroit de Biljana Plavsic, mais de là à pronostiquer qu'elle parviendra à redresser la situation en République serbe, il y a un pas que nous ne saurions franchir! Peut-être que le mérite reviendra à certains politiciens musulmans et croates qui manifestent des attitudes similaires...

Les faiblesses de l'Accord de Dayton

L'Accord de Dayton ne représente pas une base assez solide pour constituer une Bosnie-Herzégovine multi-ethnique telle qu'elle est définie dans ses articles. En 1994, lors de la signature de l'Accord de Washington, une entité particulière est déjà créée, sous l'égide des Etats-Unis: la Fédération musulmano-croate au sein de la Bosnie-Herzégovine, elle-même fédérée avec la Croatie. Une confédération insuffisamment profilée, mais promise à quelque avenir! A

Dayton, il ne va plus être question de confédération, mais la Fédération subsiste comme l'une des deux entités (l'autre étant la République serbe) de l'Etat de Bosnie-Herzégovine.

Le président croate Franjo Tudjman a tenté récemment de ranimer l'idée confédérale en offrant à l'entité musulmano-croate des traités spéciaux. Les Musulmans, mais également les Etats-Unis ont repoussé cette proposition considérant qu'elle violait l'Accord de Dayton. Avant Tudjman, Milosevic avait signé avec Momcilo Krajsnik, au nom de la République serbe, un accord de relations spéciales, mais celui-ci en est resté au niveau de l'exercice de style.

La Fédération musulmano-croate, née à Washington, a donc été confirmée à Dayton. Pourquoi les Etats-Unis ont-ils tellement insisté sur cette création, puisqu'elle ne répond ni aux ambitions des Musulmans, ni à celles des Croates? Après le conflit sanglant qui les a opposés, aussi bien en Bosnie centrale qu'à Mostar, ils se trouvent contraints de se partager le pouvoir sur le territoire qui leur a été imparti à Dayton.

Jusqu'à la guerre, les Musulmans représentaient la plus grande communauté ethnique¹. Les leaders musulmans envisageaient donc

un Etat de Bosnie-Herzégovine un et indivisible sous pouvoir musulman; c'est dans ce but que les dirigeants musulmans ont mené leur peuple à la guerre. Au lieu d'exercer la suprématie sur la Bosnie-Herzégovine entière, les Musulmans se voient relégués dans une fédération avec les Croates! Le motif de leur mécontentement est clair. «Les Musulmans proclament toujours plus haut qu'ils auraient tout avantage à former leur propre Etat, quel que puisse être son étendue», rappelle l'IREX.

L'Accord de Dayton, c'est là son défaut capital, a entraîné le résultat de la guerre. Les Serbes qui, avant les hostilités, représentaient le tiers² de la population, ont obtenu la moitié du territoire de l'ex-république yougoslave, ce en qualité d'entité nationale, à la différence des Musulmans et des Croates «coinçés» dans une fédération commune. Seul le retour des populations mises en fuite (il s'agit presque exclusivement de Musulmans) ferait perdre aux autorités de la République serbe leur suprématie mononationale. Or, ce retour, à supposer qu'il soit possible, appartient à un avenir fort éloigné. Reconnaissant les acquis de la guerre, l'Accord de Dayton a reconnu le partage de la Bosnie-Herzégovine, une donnée qu'il serait dangereux de passer sous silence.

¹ 44 % de la population de Bosnie-Herzégovine.

² Les Serbes (33 % de la population) occupent 49 % du territoire, les Croates (17 %) détiennent le pouvoir sur 27 % du territoire dans le cadre de la Fédération musulmano-croate (31 % de l'ensemble du territoire).

Dans le catalogue des échecs, la commission d'Aspen cite le manque de coordination entre les organismes internationaux censés agir en Bosnie-Herzégovine. Il y a « trop d'organisations³ qui se font concurrence et des gouvernements étrangers qui, souvent, s'affairent sur plusieurs plans. (...) Dans la paix, comme dans la guerre, les protagonistes lo-

caux ont appris à exploiter la situation; le plus souvent, ce sont les divergences manifestes entre les Etats-Unis et l'Europe⁴. Ils savent comment en profiter au maximum.»

Last but not least, la population fait obstruction à la reprise de la vie commune, ce qui est un atout de taille pour les leaders nationalistes

et les autorités. La guerre a été menée avec une sauvagerie inouïe (civils et prisonniers brûlés vifs, tortures bestiales, viols, massacres d'enfants, décapitations) avec, fréquemment, participation de voisins, d'ex-amis appartenant à d'autres confessions et ethnies. Les souvenirs, récents et traumatisants, des rescapés les empêchent d'accepter la reprise d'une vie commune.

L'aide économique de l'étranger, elle non plus, ne joue pas le rôle attendu dans le programme d'intégration de la Bosnie-Herzégovine. Elle n'est pas adaptée aux besoins. Avant la guerre, la population disposait de tout ce que même une aide plus étendue ne pourrait plus lui assurer maintenant, et la guerre a néanmoins éclaté. Le dernier ambassadeur des Etats-Unis en ex-Yougoslavie, Warren Zimmermann, faisait remarquer que, «face au nationalisme exacerbé, les conséquences économiques de son déchaînement n'ont aucun poids.»

La République serbe n'a reçu jusqu'ici que 3% de l'aide internationale totale; pourtant la population ne s'est pas soulevée contre ses dirigeants dont la politique est cause de la faiblesse de ce soutien. La majorité continue à préférer le dénuement dans un Etat national quel qu'il soit. Ce sentiment, bien



Le Monde de Plantu.

³On estime leur nombre à quelque 400, humanitaires et non gouvernementales.

⁴Karl Bildt, ex-haut représentant des Nations-Unies en Bosnie-Herzégovine, s'exprime d'une façon toujours plus précise sur ces différences. Il ne l'a pas fait durant son mandat qui est arrivé récemment à échéance.

entendu, est alimenté par le souvenir des horreurs subies.

Où va la Bosnie-Herzégovine?

Les Etats-Unis, comme certains pays européens, persistent à fonder leur politique sur l'Accord de Dayton. La majorité des analystes voient les Américains installés pour longtemps dans la région et les polémiques au Congrès ne font que confirmer cette orientation. Il y a deux ans déjà, lors de l'arrivée de la SFOR, l'achat de terrains et d'immeubles autour de l'héliport, puis la mise en chantier d'une puissante base américaine à Tuzla avaient été très remarqués. Cela révélait une intention de présence durable des Etats-Unis en Bosnie-Herzégovine.

L'importance de cette base est apparue, en 1997, lors de la première visite du président Clinton qui n'a pas manqué d'aller voir ces installations. En blouson d'aviateur et, comme les Croates présents se plaisaient à le relever, chaussé de bottes crottées, il s'est rendu depuis cette base à une courte entrevue avec le président Tudjman, lequel l'attendait en uniforme de parade. N'était-ce pas un signal évident au président croate, destiné à lui montrer l'importance qu'il occupe dans la politique américaine?

Clinton a saisi l'occasion de sa nouvelle visite à la base de Tuzla, en décembre 1997, pour rencontrer brièvement

Les forces armées de la République serbe de Bosnie en 1998

Les forces de la République serbe de Bosnie ont été redimensionnées, passant de 125000 hommes en 1995 à 45000 actuellement, dont 19000 professionnels. Toutefois, avec les réservistes de la Milice populaire, elles pourraient en cas de nécessité compter sur environ 150000 hommes.

Leur organisation repose sur un état-major situé à Bijeljina et de 4 commandements de corps d'armée qui chapeautent les unités organiques mobilisables constituant au total 3 brigades blindées, 10 brigades motorisées, 28 brigades d'infanterie, 1 brigade de forces spéciales et 11 régiments antichars et DCA indépendants. La dénomination de brigade correspondrait uniquement pour les formations d'infanterie, les autres ne seraient que des régiments, voire des bataillons. Ces brigades comprennent des militaires d'active et des réservistes.

L'armement lourd comprendrait environ 200 chars de combat T-55, T-2 et M-84, 200 véhicules blindés de combat d'infanterie ou transports de troupes, 3000 pièces d'artillerie, lance-fusées multiples et lance-mines. (*TTU Europe*, 5 février 1998)

à Sarajevo les dirigeants des trois ethnies et leur adresser un cinglant avertissement: la coupe déborde de mots vides de sens: le président américain attend de leur part des actes! Il y a eu assez de temps avant Dayton pour le verbiage, il s'agit maintenant pour eux de mettre en œuvre ce qu'ils ont accepté et signé. Fait notable: Clinton était accompagné de son concurrent républicain aux dernières présidentielles, Bob Dole, ce qui suggère qu'en dépit de clashes sporadiques au Sénat, il existe entre démocrates et républicains une unité de vues sur la Bosnie et la politique à y mener.

L'attachement à un Etat multi-ethnique conduit au protectorat et à la contrainte militaire. Après l'IFOR et la SFOR, la force nouvelle pourra changer d'acronyme, mais pas d'objectif! Les dernières rencontres internationales à ce sujet, qui se sont tenues à Bonn, démontrent que les intentions s'orientent dans cette direction. Le protectorat ne sera vraisemblablement pas institutionnalisé officiellement, mais il existera de facto.

Si l'on y renonçait, il y aurait un partage de la Bosnie-Herzégovine, ce qui entraînerait sûrement la reprise des hostilités. Les Bosno-

Serbes et les Bosno-Croates, avec les soutiens que l'on connaît, chercheraient à ne laisser qu'une portion congrue de leur actuel territoire aux Musulmans. Ceux-ci pourraient se trouver confinés sur 24% du territoire de l'ex-république, ce qu'ils n'accepteraient pas. Leur consolidation militaire démontre qu'ils se préparent, non seulement à une nouvelle tentative de conquérir le pouvoir sur l'ensemble du territoire (c'est du moins l'intention qui leur est prêtée), mais surtout, en cas de conflit visant à un nouveau

partage de l'ex-république yougoslave, à une extension de l'espace sous leur contrôle. Ils chasseraient derechef les ressortissants des deux autres ethnies des zones dans lesquelles ils tiennent à s'imposer.

Or, cette nouvelle guerre ne saurait apporter de stabilisation définitive. Les territoires, croate et serbe, sans l'être formellement, seraient rattachés aux Etats nationaux, alors que la précarité, entre les deux, serait le lot de l'Etat musulman. Un analyste a dit que celui-ci « re-

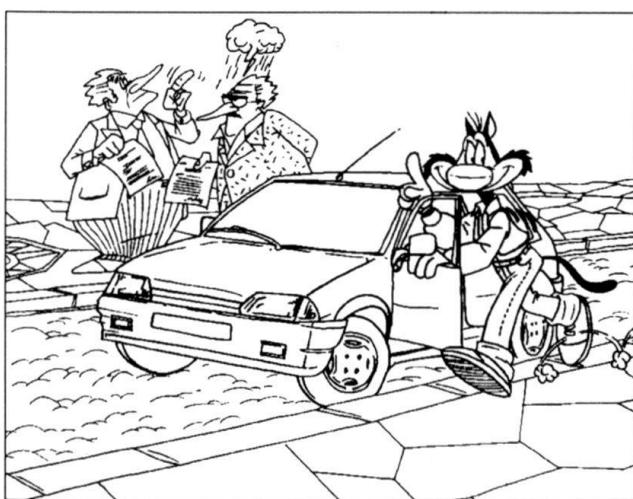
présenterait une sorte de bande de Gaza », avec toutes les déplorables conséquences d'une telle position.

Par conséquent, l'option la plus réaliste, dans l'état actuel de la situation, demeure le protectorat. Le partage est peu probable, alors qu'une troisième solution, impliquant un amalgame librement consenti de la Bosnie-Herzégovine, apparaît utopique. Ainsi, la formule « ou encore...? » ne peut avoir d'autre portée que celle d'une figure de rhétorique.

L.J. M.

AVENUE

l'assurance voiture



Siège social:
Place de Milan
1001 Lausanne
Tél. 021/618 80 80
Fax 021/618 81 81
<http://www.vaudoise.ch>

**25 agences dans
le canton de Vaud**



assure le bien-être